



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 13928

Numéro SIREN : 491 029 385

Nom ou dénomination : GROUPE SMC

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2016 sous le numéro de dépôt 53541

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 01-06-2016

N° DE DEPOT : 2016R053541

N° GESTION : 2006B13928

N° SIREN : 491029385

DENOMINATION : GROUPE SMC

ADRESSE : 113 rue du fbg St Antoine (1er étage) 75011 Paris

DATE D'ACTE : 14-05-2016

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

GROUPE SMC
Société par actions simplifiée
au capital de **5.027** €uros
Siège social : 113 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 PARIS

RCS PARIS 491 029 385

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
LE 14 MAI 2016

L'an deux mille seize, et le 14 Mai, à 10 heures,

Les associés de la société GROUPE SMC se sont réunis ce jour en assemblée générale ordinaire dans les locaux du siège social sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Stéphane MORDOWICZ, en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Gérard BEREBY, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent.

Le Président constate d'après la feuille de présence signée que les associés présents possèdent l'intégralité des actions composant le capital social de la société.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par les statuts, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- une copie des courriers de convocation adressés aux associés et au Commissaire aux comptes
- la feuille de présence revêtue de la signature des associés présents,
- le rapport du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Nomination de leurs remplaçants.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

SM AM

Le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président informe les actionnaires de la démission de M. Gérard BEREBY et M. Christophe FONTENEAU, respectivement Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant.

Il indique aux actionnaires que du fait de l'effet immédiat de ces démissions, il convient que les nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant soient immédiatement désignés.

Il précise qu'il appartiendra au Commissaire aux comptes titulaire de réaliser les travaux relatifs à la certification des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de M. Gérard BEREBY, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

- société PYRAMIDE AUDIT
siège social : 12 boulevard de Sébastopol 75004 PARIS
RCS de Paris n° 819 731 639
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Laquelle a, dès avant ce jour, déclaré accepter cette fonction et n'être frappée dans aucun des cas d'incapacité ou d'incompatibilité qui puisse en interdire l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Christophe FONTENEAU, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

- société H AUDIT CONSEIL
siège social : 14 rue des Acacias 75017 PARIS
RCS de Paris n° 808 343 420
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Laquelle a, dès avant ce jour, déclaré accepter cette fonction et n'être frappée dans aucun des cas d'incapacité ou d'incompatibilité qui puisse en interdire l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SM AM

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les associés présents.



Stéphane MORDOWICZ
Président et associé



Rosa MORDOWICZ
Associée